

## Communiqué :

### Enlèvement des restrictions liés au MV Wakashio

1. Il est rappelé au public que selon le '*General Notice No. 429*' publié dans le Government Gazette du 05 mars 2021, des restrictions avaient été imposées dans les lagons et hors lagons de Pointe D'Esny et à la plage de Pointe Jérôme afin de permettre le démantèlement et l'enlèvement de la poupe du MV Wakashio.
2. Suivant la décision du '*National Crisis Committee*', le Centre de Commandement était opérationnel au '*Blue Bay Marine Park Centre*' et avait pleinement joué son rôle durant les opérations depuis le début du mois de Novembre 2021. Ainsi, le Centre National pour la Réduction et la Gestion des Risques de Catastrophes avait assuré une coordination constante parmi les autorités concernées et autres parties prenantes.
3. Des inspections quant à la présence des signes de pollution avaient systématiquement été effectuées à des intervalles réguliers de jour comme de nuit. Des interventions rapides avaient été initiées pour contenir, récupérer, enlever et disposer les restes des matières polluantes.
4. Des différents tests avaient été réalisés par le Ministère de l'Environnement, de la Gestion des Déchets Solides et du Changement Climatique à travers le Laboratoire National de l'Environnement/*National Environmental Laboratory (NEL)* qui avait effectué des tests réguliers sur la qualité de l'air ambiant sur huit sites, s'étendant de Pointe d'Esny à Bois des Amourettes. Le '*Portable Gas Analyzer*' avait aussi été utilisé pour détecter la présence des composés organiques volatils. Aucune anomalie n'avait été enregistrée sur ces sites et aucune odeur n'avait été décelée.
5. De plus, le Ministère de l'Economie Bleue, des Ressources Marines, de la Pêche et des Affaires Maritimes avait effectué des tests sur les sédiments, sur la qualité de l'eau de mer, et sur les poissons de la région sur une base régulière qui étaient dans les normes prescrites.
6. Ainsi, selon le '*General Notice No. 876*' publié dans le Government Gazette du 07 Juin 2022, le public en général pourra à nouveau reprendre pleinement des activités de la mer telle que la natation, le surf, la plongée et les sorties en bateau entre autres à Pointe D'Esny et Pointe Jérôme. Cependant, il est rappelé au public qu'une restriction d'un rayon de 300 mètres au large du lagon à Pointe d'Esny à partir de l'épave du MV Wakashio est toujours maintenue.
7. La décision d'enlever les restrictions liées au MV Wakashio a été prise à la lumière des résultats des tests effectués sur la qualité de l'eau de mer, la santé des espèces marines ainsi que l'air ambiant dans la région de Pointe D'Esny. Aussi, des inspections du fond marin ont été effectués par les autorités conjointement avec des Organisations Non-Gouvernementales (ONGs), des pêcheurs et des sociétés responsables de l'enlèvement

de l'épave du MV Wakashio. Des barrages flottants ont été soigneusement enlevés afin de ne pas affecter les coraux. Aucune traces de métaux, hydrocarbures ou autres traces du MV Wakashio ont été détectées.

8. Toutefois le public en général est demandé de respecter le protocole sanitaire établi dans le cadre du COVID-19.
9. Le '*National Crisis Committee*' souhaite à remercier les autorités, l'industrie touristique, l'industrie de la pêche, le public en général ainsi que les habitants de Pointe d'Esny pour leur collaboration durant les années précédentes.